



MAINTIEN DE LA PAIX EN ENVIRONNEMENT FRANCOPHONE

PARIS | 26-27 OCTOBRE 2016





SOMMAIRE

Maintien de la paix en environnement francophone

*Paris
26-27 octobre 2016*

- I - Communiqué de presse
- II - Dispositif presse
- III - Liste des chefs de délégation
- IV - Programme
- V - Les enjeux du maintien de la paix en environnement francophone
- VI - Infographie : la France et les opérations de maintien de la paix
- VII - Exposition photo sur les Casques bleus sur les grilles du Centre de conférence ministériel
- VIII - Méthode d'enseignement du français en milieu militaire « En Avant ! »
- IX - Contacts presse



I - Communiqué de presse

Le ministère des affaires étrangères et du développement international et le ministère de la défense organiseront les 26 et 27 octobre à Paris une réunion ministérielle sur le maintien de la paix des Nations unies en environnement francophone, avec la participation des deux ministres, Jean-Marc Ayrault et Jean-Yves Le Drian.

Cette réunion rassemblera une soixantaine de pays et organisations internationales comptant parmi les principaux contributeurs aux opérations de maintien de la paix en environnement francophone. Actuellement, 7 des 16 opérations déployées le sont dans des pays où le français est couramment utilisé.

Cette conférence vise à identifier des bonnes pratiques et méthodes en environnement francophone, où l'ONU concentre une grande partie de ses moyens humains, financiers et techniques.

La France joue un rôle central dans le maintien de la paix, à plusieurs titres :

- en tant que membre permanent du conseil de sécurité des Nations unies, 5ème contributeur au budget du maintien de la paix (455 millions d'euros en 2016) et 2ème contributeur en troupes parmi les membres permanents du conseil de sécurité (près de 900 policiers et militaires) ;
- en apportant son appui aux casques bleus par le biais de ses opérations nationales (Barkhane, Sangaris) ;
- en soutenant un renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, avec l'appui de la communauté internationale ;
- en participant au développement des capacités francophones des contingents civils et militaires des opérations.

Cette conférence participe de la mobilisation de la communauté internationale pour rendre les opérations de maintien de la paix plus à même de répondre aux défis actuels.



II. Dispositif presse

A l'occasion de la réunion ministérielle sur le **maintien de la paix en environnement francophone**, qui se déroulera à Paris les 26 et 27 octobre 2016 au Centre de conférences ministérielles, le ministère des affaires étrangères et du développement international et le ministère de la défense précisent qu'une procédure d'accréditation est ouverte pour la presse française et étrangère.

1.- Quatre séquences sont ouvertes à la presse le 27 octobre :

9h : discours d'ouverture de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international (convocation presse 8h00)

12h45 : photo de famille des chefs de délégation

14h30 – 15h : Conférence de presse conjointe de Jean-Marc Ayrault, Augustin Tine, Ministre des forces armées de la République du Sénégal, Abul Hassan Mahmood Ali, Ministre des affaires étrangères de la République populaire du Bangladesh et Stéphane Dion, Ministre des Affaires étrangères du Canada (convocation presse 13h30)

17h30 – 18h : discours de clôture de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense (convocation presse 16h30)

2.- Les journalistes titulaires d'une carte professionnelle française et les correspondants étrangers accrédités en France titulaires de la carte délivrée par le ministère des affaires étrangères et du développement international adresseront leur demande à ce ministère en y joignant copie de leur carte de presse. Les demandes des personnels techniques non titulaires de carte de presse devront être accompagnées d'une lettre d'un responsable de la rédaction et de la copie de leur carte d'identité ou de séjour.

3.- Les journalistes de la presse étrangère non accrédités auprès du ministère des affaires étrangères et du développement international devront présenter leur demande - à laquelle ils joindront une copie de leur carte nationale de presse - par l'intermédiaire de l'ambassade à Paris du pays siège de l'organe de presse dont ils relèvent ou, pour les journalistes indépendants, via l'ambassade de leur pays d'origine à Paris. Les ambassades transmettront directement ces demandes au ministère des affaires étrangères et du développement international.

Les demandes d'accréditation doivent être adressées sur le site du ministère des affaires étrangères et du développement international à l'adresse suivante, **avant le 26 octobre 13h**, merci de préciser les séquences que vous souhaitez couvrir :



MAINTIEN DE LA PAIX EN ENVIRONNEMENT FRANCOPHONE

PARIS | 26-27 OCTOBRE 2016

accreditations.presse@diplomatie.gouv.fr

Les badges pourront être retirés **au bureau des accréditations le 27 octobre 2016, à partir de 8h00 au Centre de conférences ministérielles, rue Gutenberg, 75015 Paris - Métro : Javel.**



III - Liste des chefs de délégation

Allemagne	Mme Patricia FLOR	Directrice de l'Ordre international, des Nations-unies et du contrôle des armements
Argentine	M. Javier Ignacio SANTADER	Conseiller, Ambassade d'Argentine en France
Bangladesh	M. Abul Hassan Mahmood ALI	Ministre des Affaires Etrangères
Belgique	M. Stevent VANDEPUT	Ministre de la Défense
Benin	M. Jules-Armand ANIAMBOSSOU	Ambassadeur du Bénin en France
Brésil	Mme Maria Luisa ESCOREL DE MORAES	Directrice des organisations internationales au MAE brésilien
Burkina Faso	M. Alpha BERRY	Ministre des Affaires Etrangères
Cambodge	M. Yiseang CHHIV	Sous-secrétaire d'Etat
Cameroun	M. Lejeune MBELLA MBELLA	Ministre des relations extérieures
Canada	M. Stéphane DION	Ministre des Affaires Etrangères



Côte d'Ivoire	M. Charles Providence GOMIS	Ambassadeur de Côte d'Ivoire
Djibouti	M. Mahamoud ALI YOUSOUF	Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
Egypte	M. Ehab BADAWEY	Ambassadeur d'Egypte en France
Espagne	M. Ignacio YBANEZ	Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères
Etats-Unis	Mme Linda THOMAS-GREENFIELD	Secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines
Ethiopie	M. Nega TESSAYE TSERAMA	Ambassadeur d'Ethiopie en France
Finlande	M. Timo KANTOLA	Directeur général adjoint des affaires politiques
Gabon	M. Calixte Isidore NSIE EDANG	Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale



Ghana	M. Emmanuel HABUKA BOMBANDE	Vice-ministre des Affaires Etrangères
Grande-Bretagne	Mme Joyce Anne ANELAY	Secrétaire d'Etat pour le Commonwealth et l'ONU
Guinée	M. Mohamed DIANE	Ministre de la Défense
Haïti	M. Pierrot DELIENNE	Ministre des Affaires Etrangères
Indonésie	M. Abdurrahman Mohammad FACHIR	Vice-ministre des Affaires Etrangères
Japon	M. Norio MARUYAMA	Directeur général pour les affaires africaines
Malaisie	M. Dato SRI ANIFA AMAN	Ministre des affaires Etrangères
Mali	M. Abdoulaye DIOP	Ministre des Affaires Etrangères
Mauritanie	M. Isselkou Ould AHMED IZHI BIH	Ministre des Affaires Etrangères
Mexique	M. Juan Manuel GOMEZ-ROBLEDO	Ambassadeur du Mexique en France
Népal	M. Bal Krishna KHAN	Ministre de la Défense
Niger	M. Ibrahim YACOUBOU	Ministre des Affaires Etrangères
Pakistan	M. Moin UL HAQUE	Ambassadeur du Pakistan en France
Portugal	Mme Margarida MARQUES	Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes



RCA	M. Charles Armel DOUBANE	Ministre des Affaires Etrangères
RDC	M. ILEKA ATOKI	Ambassadeur de la RDC en France
Russie	M. Artem STUDENNIKOV	Ministre-conseiller, Ambassade de Russie en France
Sénégal	M. Augustin TINE	Ministre des Forces armées
Suède	Mme Ana Karin ENÄSTROM	Directrice générale des affaires politiques
Suisse	M. Alexandre FAGEL	Secrétaire d'Etat suppléant, directeur politique adjoint
Tchad	M. Hissein Brahim TAHA	Ambassadeur du Tchad en France
Togo	M. Robert DUSSEY	Ministre des Affaires Etrangères
Ukraine	M. Oleg SHAMSHUR	Ambassadeur d'Ukraine en France
Uruguay	M. Guillermo DIGHIRO	Ambassadeur d'Uruguay en France



Vietnam	Gal VO Van Thuan	Chef d'état-major général adjoint de l'armée populaire vietnamienne
ONU	M. Hervé LADSOUS	Secrétaire général adjoint des Nations unies
OIF	Mme Michaëlle JEAN	Secrétaire générale
UE	M. Jean-Christophe BELLIARD	Directeur politique du SEAE



IV - Programme

Mercredi 26 octobre 2016

14h30-15h00

Discours d'ouverture par M. André VALLINI, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement International, chargé du Développement et de la Francophonie

15h00-16h30

Séquence tables rondes

Table ronde 1 : « *génération de force* », *présidée par le Bangladesh*

Table ronde 2 : « *formation pré-déploiement* », *présidée par le Sénégal*

17h00-18h30

Séquence tables rondes

Table ronde 3 : « *équipements* », *présidée par le Canada*

Table ronde 4 : « *sortie de crise* », *présidée par l'Allemagne*



Jeudi 27 octobre 2016

(Séquences ouvertes aux médias)

08h00-08h45

Arrivée des chefs de délégation au Centre de conférence ministériel.

09h00- 09h15

Discours d'ouverture de Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international

Salle plénière

09h15- 09h55

Restitution des travaux de tables rondes

Salle plénière

09h55-11h15

Séance plénière

Salle plénière

11h30-12h45

Séance plénière

Salle plénière

12h45

Photo de famille des chefs de délégation

Parvis du centre de conférence ministériel

13h00

Déjeuner de travail offert aux chefs de délégation par Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international et Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense

14h30-15h00

Conférence de presse conjointe de Jean-Marc Ayrault, Augustin Tine, Ministre des forces armées de la République du Sénégal, Abul Hassan Mahmood Ali, Ministre des affaires étrangères de la République populaire du Bangladesh et Stéphane Dion, Ministre des Affaires étrangères du Canada

Salle : 1C

15h00-17h30

Séance plénière

17h30-18h00

Discours de clôture de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense

Salle plénière



V - Les enjeux du maintien de la paix en environnement francophone

Les ministères des Affaires étrangères et du développement international et de la Défense organiseront les 26 et 27 octobre prochains une conférence ministérielle présidée par Jean-Marc AYRAULT et Jean-Yves LE DRIAN sur les opérations de maintien de la paix de l'ONU en zone francophone.

De quoi s'agit-il ?

Cette conférence de niveau ministériel sera l'occasion de réunir à Paris une soixantaine de délégations représentant des organisations internationales et des Etats, francophones ou non, particulièrement impliqués dans les opérations de maintien de la paix (OMP), en tant que membre du Conseil de sécurité des Nations unies, pays contributeurs aux opérations de maintien de la paix ou bien désireux de renforcer leur implication dans ces opérations.

Elle s'inscrit dans la continuité d'actions de mobilisation de la communauté internationale comme le sommet organisé par le président Obama lors de la 70ème Assemblée générale des Nations unies et de la réunion des ministres de la Défense qui s'est tenue en septembre 2016 à Londres, et vise à identifier les réponses aux défis spécifiques des OMP en milieu francophone, défis identifiés dans plusieurs rapports, notamment de l'ONU.

Trois objectifs :

1. garantir que les efforts engagés par la communauté internationale pour renforcer les moyens des opérations de maintien de la paix des Nations unies se traduisent par une amélioration des situations sur le terrain dans l'espace francophone;
2. faire avancer les discussions en vue d'un renforcement des capacités africaines de maintien de la paix dans l'espace francophone, avec l'appui de la communauté internationale, dans la continuité du sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique de décembre 2013 ;
3. susciter des engagements spécifiques afin de développer les capacités francophones des contingents civils et militaires des opérations de maintien de la paix des Nations unies.

Pourquoi consacrer une conférence sur le maintien de la paix en environnement francophone ?

L'ONU consacre plus de 60 % de ses effectifs policiers et militaires et plus de 55 % du budget des opérations de maintien de la paix à ses opérations en



environnement francophone. Les Nations unies déploient aujourd'hui 7 de ses 16 opérations de maintien de la paix dans un environnement où le français est couramment utilisé.

1. la MONUSCO (République Démocratique du Congo) ;
2. la MINUSCA (République centrafricaine) ;
3. la MINUSMA (Mali) ;
4. la FINUL (Liban) ;
5. l'ONUCI (Côte d'Ivoire) ;
6. la MINUSTAH (Haïti) ;
7. la MINURSO (Sahara occidental).

Le succès d'une opération de maintien de la paix repose en grande partie sur une interaction réussie entre personnels déployés par l'ONU et acteurs locaux. Interaction dont l'un des vecteurs est la maîtrise de la langue. C'est notamment le cas lorsque l'opération de maintien de la paix a pour mandat la protection des populations civiles, le désarmement, la démobilisation et la réintégration des anciens combattants, ou encore le rétablissement de l'Etat de droit, ou l'appui à la réconciliation nationale.

Or, la part des personnels civils et militaires francophones dans les opérations de maintien de la paix reste insuffisante et doit être renforcée. La participation de soldats issus des pays contributeurs francophones a considérablement augmenté en une quinzaine d'années, passant de 6 % dans les années 2000 à 26 % de nos jours, mais elle reste insuffisante pour répondre aux besoins spécifiques de ces environnements.

Par ailleurs, il existe incontestablement une spécificité du maintien de la paix en environnement francophone. Celui-ci a régulièrement été marqué par de **grandes innovations opérationnelles** : cellule stratégique au sein de la FINUL, force de réaction rapide de l'ONUCI, Brigade d'intervention de la MONUSCO, mise en place de mandats dits « robustes », création de missions multidimensionnelles.

Pourquoi la France est-elle à l'initiative d'une telle conférence?

La France joue un rôle central dans le maintien de la paix.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, 5^{ème} contributeur financier au budget du maintien de la paix de l'ONU (455 millions d'euros pour le budget 2016) et 2^{ème} contributeur en troupes parmi les membres permanents du Conseil de sécurité (près de 900 policiers et militaires)

Son action va bien au-delà de sa **contribution humaine et financière** : elle est le seul membre de l'Organisation à apporter son appui aux Casques bleus par le biais de ses **opérations nationales** (Sangaris en RCA, Barkhane au Mali, hier Licorne en RCI).



Membre permanent du Conseil de sécurité, la France a une responsabilité particulièrement importante dans le maintien de la paix. Elle promeut un maintien de la paix engagé et innovant en termes opérationnels mais également politiques au travers de la définition des mandats des missions.

La France joue également un rôle moteur à Bruxelles pour favoriser l'engagement de l'Union européenne en appui aux Nations unies dans les domaines de l'appui aux missions et de la stabilisation post-conflit. Les missions de PSDC de l'UE s'imposent de plus en plus comme des partenaires incontournables des OMP, comme c'est le cas au Mali ou en RCA.

La France a dans l'espace francophone une présence, une réelle capacité d'entraînement et des connaissances dont elle peut faire bénéficier les pays contributeurs de troupes, francophones ou non.

Par son dispositif de coopération de sécurité et de défense, la France est enfin engagée dans le **renforcement des capacités de ses partenaires**. Cet objectif prioritaire a été réaffirmé par le Président de la République lors du Sommet de l'Élysée en décembre 2013. La France contribue ainsi à la formation de 25 000 soldats africains par an au moyen de nos forces pré-positionnées au Sénégal ou au Gabon.

Comment les participants à cette conférence ont-ils été sélectionnés ?

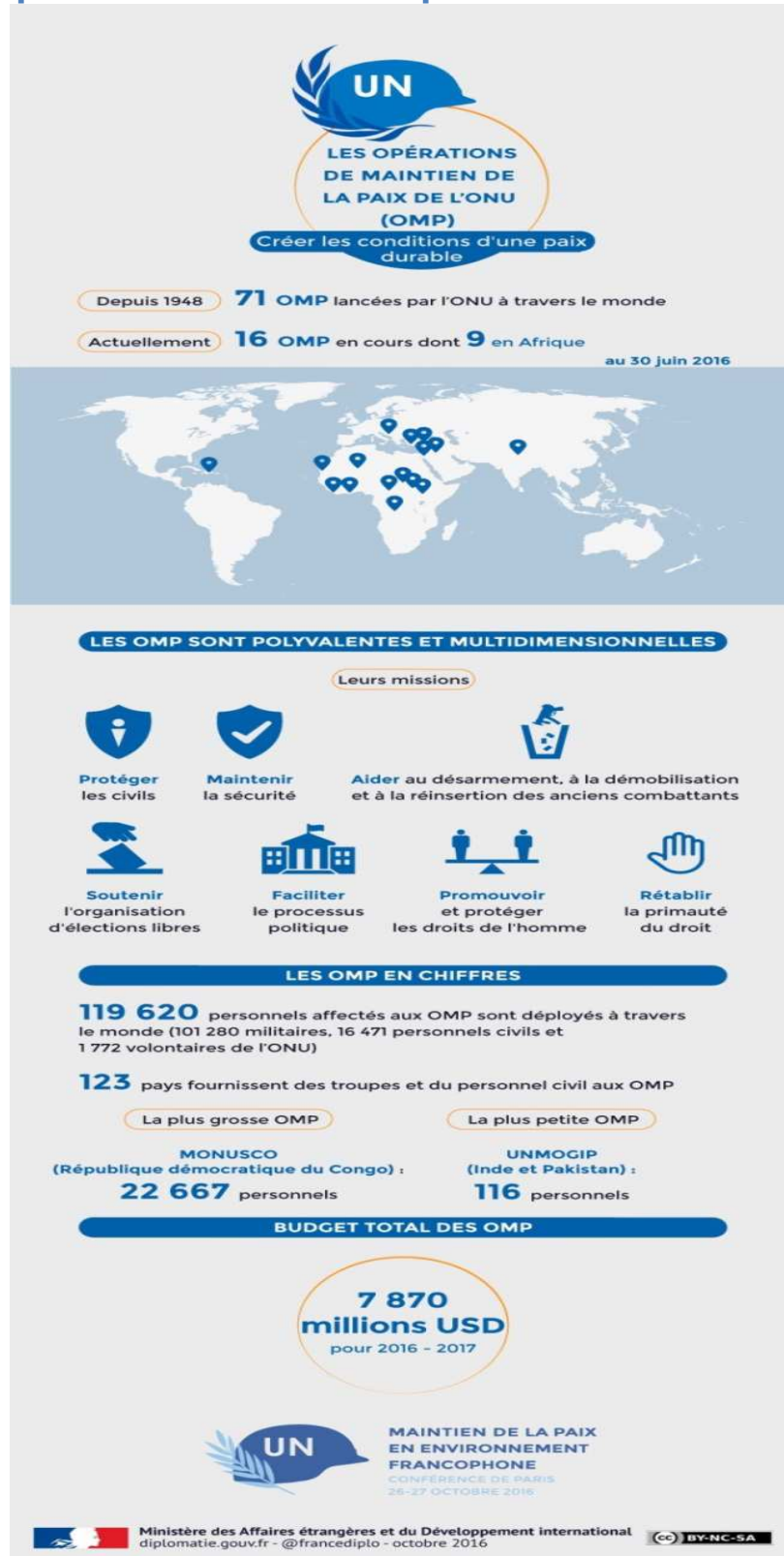
- Membres du Conseil de de sécurité des Nations unies.
- Principaux pays contribuant aux contingents militaires (« troop contributing countries » : TCC).
- Pays de l'OIF (Organisation internationale de la francophonie) impliqués dans le maintien de la paix.
- Partenaire avec lesquels nous entretenons un dialogue politico-stratégique régulier.
- Organisations internationales et régionales.

Quels sont les résultats attendus ?

- Faire émerger des bonnes pratiques et méthodes en environnement francophone qui pourraient être applicables à l'ensemble des zones de crise.
- Une déclaration des co-présidents sera publiée à l'issue de la conférence.



VI - Infographie : la France et les opérations de maintien de la paix





LES OPÉRATIONS
DE MAINTIEN DE
LA PAIX DE L'ONU
(OMP)

Créer les conditions d'une paix durable

LA FRANCE ET LES OMP



5^e contributeur au budget des OMP à hauteur de
455 millions USD (6,31% du budget)

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

867 personnels français (821 militaires, 38 policiers,
8 observateurs)

Les opérations regroupant le plus de personnel français :
FINUL (Liban) et MINUSMA (Mali)

2 opérations militaires françaises nationales
en soutien des opérations de maintien de la paix :

- **Barkhane**
MINUSMA (Mali)
- **Sangaris**
MINUSCA (RCA)

LES OPÉRATIONS DE COOPÉRATION

314 coopérants (Défense-sécurité intérieure-protection civile)
présents dans 48 pays, en appui à la formation
des contingents déployés en OMP

47 coopérants spécifiquement positionnés dans les Écoles
nationales à vocation régionale (ENVR),
dans les Ecoles internationales et centres OMP
(Afrique, Asie, Amérique Latine)

74 professeurs déployés dans 43 pays, pour l'enseignement
du français au profit des contingents OMP

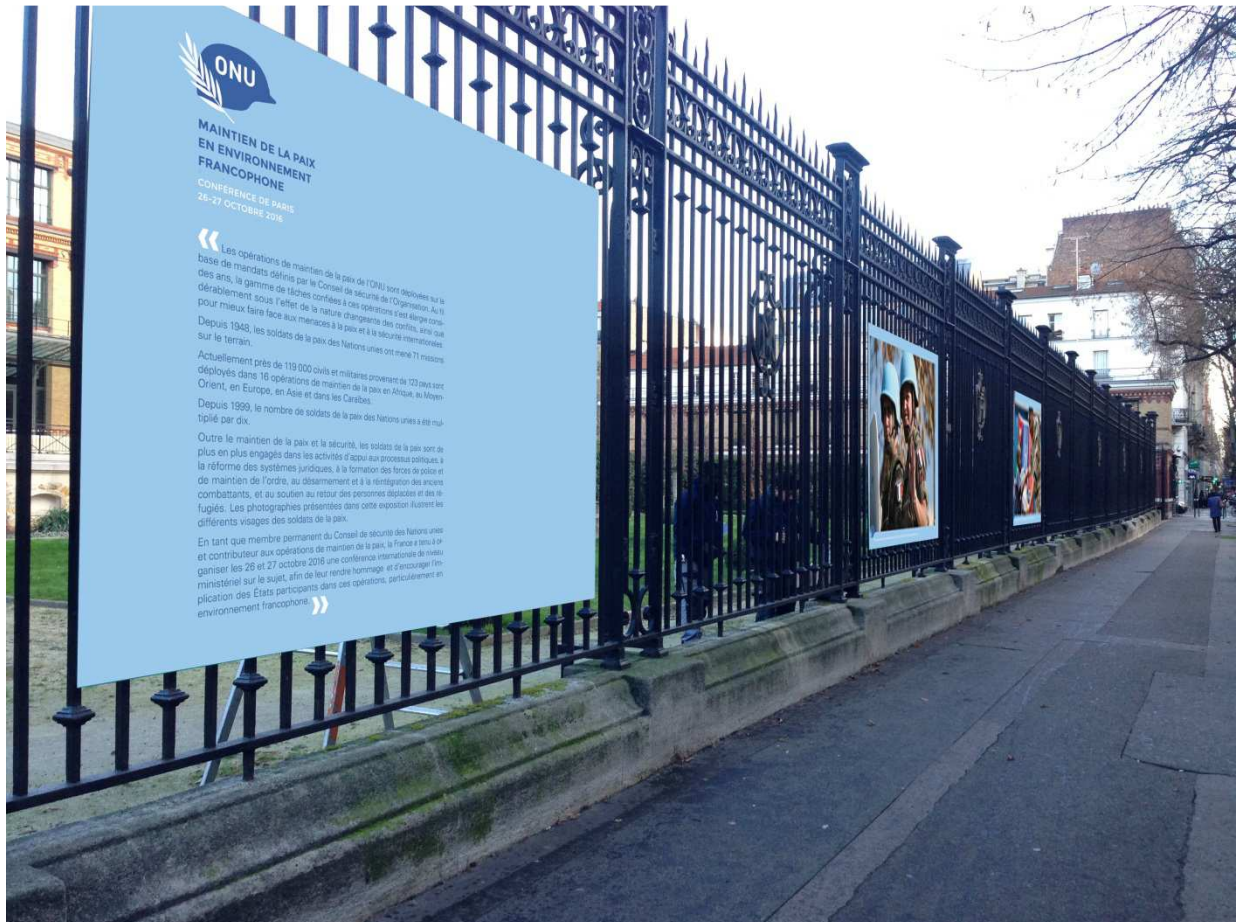


MAINTIEN DE LA PAIX
EN ENVIRONNEMENT
FRANCOPHONE
CONFÉRENCE DE PARIS
26-27 OCTOBRE 2016





VII - Exposition photo sur les Casques bleus sur les grilles du Centre de conférence ministériel





VIII - Méthode d'enseignement du français en milieu militaire « En Avant ! »

L'enseignement du français en milieu de défense et de sécurité : une nécessité opérationnelle

Depuis plusieurs années, la Direction de coopération de défense et de sécurité (DCSD - MAEDI) finance un programme d'enseignement de la langue française en milieu de défense et de sécurité (1,9 M€/an), notamment au profit des pays anglophones, afin de préparer leurs contingents à servir au sein d'opérations de maintien de la paix.

Les méthodes d'apprentissage généralistes utilisées encore récemment ne répondant que très partiellement à l'objectif de formation des militaires (contexte et vocabulaire spécifiques), la DCSD a initié en 2010, en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), la création d'une méthode spécifiquement dédiée à l'enseignement du français en milieu militaire, principalement axée sur l'environnement des opérations de maintien de la paix.

La méthode « En avant ! » : une réalisation adaptée aux besoins de terrain



Initialement, la méthode « *En avant !* » est une méthode d'apprentissage du français qui a été conçue en deux tomes, spécifiquement pour les forces de sécurité du continent africain. Ces deux premiers tomes sont composés de différentes unités préparant à la fois à la vie militaire et à la vie civile quotidienne. Ils visent un public militaire spécifiquement composé de jeunes officiers (lieutenant à capitaine).

Le premier tome de cette méthode a initialement fait l'objet d'une expérimentation conduite entre 2011 et début 2012 dans 4 pays du continent africain (Ethiopie, Ghana, Mozambique et Guinée équatoriale).

Le tome 1 est destiné aux débutants et prépare au DELF (diplôme d'étude en langue française) de niveau A1 dit de « découverte ». Le tome 2 prépare au DELF de niveau A2 qui valide la compétence d'un utilisateur élémentaire.



L'internationalisation de la méthode

Un troisième tome, disponible dans une version internationale et destiné aux officiers supérieurs a vu le jour en 2015. Ainsi, le contexte d'apprentissage de cette version est celui d'un état-major en opération de maintien de la paix.

Ce troisième tome prépare au niveau B1 et permet à l'utilisateur de devenir indépendant. Il est parfaitement contextualisé pour répondre aux attentes des acteurs de la paix. Toutes les unités pédagogiques de cette version s'inspirent de l'univers quotidien des troupes en OMP.



A ce jour, plus de 14 000 exemplaires de cette méthode d'enseignement du français (tomes 1, 2 et 3) ont été diffusés à travers le monde. Afin de répondre à la demande croissante et universelle d'apprentissage de ce français spécifique, la DCSD et l'OIF s'attèlent aujourd'hui à l'adaptation des tomes 1 & 2 de « **En avant !** » dans une version internationale.

Ces ouvrages, qui devraient être disponibles en fin d'année 2016, auront pour objectif la formation en français de forces de sécurité non francophones issues de pays hors du continent africain.

Vous pourrez retrouver cette méthode sur l'espace presse le 27 octobre 2016 au centre de conférence ministériel.



MAINTIEN DE LA PAIX EN ENVIRONNEMENT FRANCOPHONE

PARIS | 26-27 OCTOBRE 2016

IX - Contacts presse

Ghislaine DE FELCOURT (accréditations) +33 6 15 30 61 28

Direction de la Communication et de la Presse : presse.dcp@diplomatie.gouv.fr